

« LA COUBLANDINE »

La Coublandine est une épreuve de course à pied hors stade organisée par le Running Club de Coublanc (RCDC).

Règlement de l'épreuve

1-Inscriptions :

- A l'avance sur le site internet chronopuces.fr, jusqu'au 14 Septembre minuit.
- Sur place le jour de la course, à la Halle des Sports de Coublanc jusqu'à 8h30.
- Tarifs :

-5Km	6 Euros sur Internet	10 Euros sur place
-12Km	11 Euros sur Internet	15 Euros sur place
-21Km	16 Euros sur Internet	20 Euros sur place
- Conditions d'inscription à l'épreuve :

-Licenciés :

Selon l'article L.231-13 du code du sport, l'organisateur s'assurera que les participants sont titulaires d'une licence Athlé compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA ou d'un « Pass'J'aime Courir » délivrée par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Ou titulaire d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.

-Non Licenciés :

Présentation obligatoire d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie (loi du 29 mars 1999 , article 6) .
Aucun autre document ne peut être accepté pour remplacer un certificat médical.

Catégories d'âges autorisées à participer à l'épreuve des **5Km**:

MASTERS	VE	1979 et avant
SENIORS	SE	1980 à 1996
ESPOIRS	ES	1997 à 1999
JUNIORS	JU	2000 et 2001
CADETS	CA	2001 et 2002

AVEC AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Catégories d'âges autorisées à participer à l'épreuve des **12Km**:

MASTERS	VE	1979 et avant
SENIORS	SE	1980 à 1996
ESPOIRS	ES	1997 à 1999
JUNIORS	JU	2000 et 2001

Catégories d'âges autorisés à participer à l'épreuve des **21Km** :

MASTERS	VE	1979 et avant
SENIORS	SE	1980 à 1996
ESPOIRS	ES	1997 à 1999

PS : Le document sera conservé par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.

° Le nombre maximum de participants ne pourra pas dépasser les 300 et une autorisation parentale sera demandée pour les mineurs.

2-Parcours :

° **Course nature de 5 Km :**

Départ à 9h45, une boucle à parcourir seul, chronométrage par puce électronique.

Pas de ravitaillement sur le parcours (1 point d'Eau) ; un à l'arrivée à la Halle des Sports.

Barrière horaire : 1 Heures 30.

Tout coureur arrivé après 11h15 ne sera pas classé.

° **Course nature de 12 Km :**

Départ à 9h20, une boucle à parcourir seul, chronométrage par puce électronique.

Deux ravitaillements sur le parcours et un à l'arrivée à la Halle des Sports.

Barrière horaire : 2 Heures 30.

Tout coureur arrivé après 11h50 ne sera pas classé.

° **Trail de 21 Km :**

Départ à 9h, une boucle à parcourir seul, chronométrage par puce électronique.

Trois ravitaillements sur le parcours et un à l'arrivée à la Halle des Sports.

Barrière horaire : 3 Heures.

Tout coureur arrivé après 12h ne sera pas classé.

Les coureurs s'engagent à respecter le code la route. Port du dossard obligatoire sur tout le parcours.

Départ : Devant la Halle des Sports de Coublanc et arrivée au même endroit.

Dossard : il sera à retirer sur place le jour de la course.

3-Chronométrage :

Le chronométrage sera organisé et effectué par « Chronopuces ».

4-Ravitaillement / Matériel obligatoire:

Des ravitaillements sont prévus sur les 2 grands parcours. Le trail étant en **semi-autonomie**, chaque concurrent doit être équipé au minimum d'une réserve d'eau de 0,5 litre, d'un minimum alimentaire et du matériel nécessaire afin d'être autonome entre les 2 ravitaillements .

5-Assurance :

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance.

Individuel accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance de leur licence.

Pour les non licenciés : chaque participant doit s'assurer personnellement.

Les concurrents s'engagent à n'exercer aucune poursuite envers les organisateurs pour tout incident pouvant résulter de leur participation à cette manifestation.

6-Assistance médicale :

Un médecin et une équipe de secouristes seront présents sur l'épreuve.

7-Classement et récompenses :

Un classement et la remise de récompenses aura lieu sur le podium après la course.

Présence OBLIGATOIRE pour les récompenses.

***5Km :** Seront récompensés les 3 premiers du scratch Hommes et Femmes ainsi que le premier Homme et Femme de chaque catégorie. Pas de cumul de récompenses.

***12Km :** Seront récompensés les 3 premiers du scratch Hommes et Femmes ainsi que le premier Homme et Femme de chaque catégorie. Pas de cumul de récompenses.

***21Km :** Les 3 premiers du scratch Hommes et Femmes et le premier Homme-Femme de chaque catégorie. Pas de cumul de récompenses.

8-Droit à l'image :

Tout concurrent renonce au droit à l'image et autorise l'organisateur à utiliser les clichés pris avant, pendant et après l'épreuve et renonce à tout recours contre l'organisateur pour l'utilisation faite de son image sur tous les supports en rapport avec la manifestation.

9-Renseignements :

Tout renseignement pourra être demandé auprès de
Mr MONTET Lionel , « Les Bruyères » 71170 Coublanc
Téléphone 0664269250
Mail : lionel.montet@orange.fr